

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de SAVERNE

COMMUNE DE SINGRIST
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2015

Nombre de
Conseillers
élus
11

Sous la présidence de madame le maire Béatrice
LORENTZ.

Nombre de
Conseillers
en fonction
10

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs :

BOEHM Alain, CHARDON Christine, ENGEL Isabelle,
FRIEDRICH Jean-Louis, GUNTHNER Stéphane,
HALFTERMEYER Dominique, PAULEN René,
SCHLEGEL Audrey.

Conseillers
Présents
9

Absent(e)(s) : THOMAS Olivier.

En présence de :
CLEMENTZ Albert, DGS de la Communauté de
Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau
LUCAIRE Johanna, Secrétaire de mairie.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV du 17 mars 2015
- 3) Compte administratif et compte de gestion 2014
- 4) Affectation du résultat d'exploitation 2014
- 5) Fixation des taux d'imposition
- 6) Budget primitif 2015
- 7) Divers et informations

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance Monsieur René
PAULEN.

2. Approbation de la séance du 17 mars 2015 :

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des
membres présents.

3. Compte administratif et compte de gestion 2014 :

a) Compte administratif :

Madame le Maire quitte la salle et monsieur PAULEN René, 1^{er} Adjoint au Maire, soumet au Conseil municipal le COMPTE ADMINISTRATIF 2014 qui se présente comme suit :

- **RESULTATS 2014 :**

Fonctionnement : Recettes	212 702.91 €
Dépenses	126 863.58 €
Excédent :	85 839.33 €
Investissement : Recettes	259 899.39 €
Dépenses	514 349.72 €
Déficit :	- 254 450.33 €

Soit un déficit total 2014 de 168 611 € (85 839.33 € – 254 450.33 €).

- **REPORT DES RESULTATS N-1**

Fonctionnement : (Excédent)	203 856.73 €
Investissement : (Excédent)	192 654.91 €

- **Soit un résultat général de clôture 2014 :**

Fonctionnement : (Excédent)	289 696.06 €
Investissement : (Déficit)	61 795.42 €

D'où un résultat de clôture général excédentaire 2014 de : 227 900.64 €

Le compte administratif 2014, comme présenté ci-dessus est approuvé à l'unanimité des membres présents, à savoir 8 voix pour et une abstention.

b) Compte de gestion 2014 :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 et après délibération, le Conseil municipal :

- Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer,

- Statuant sur l'exécution des budgets 2014,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare, à l'unanimité des membres présents, à 9 voix pour, que le compte de gestion dressé pour 2014 par le Trésorier, visé et certifié par le Maire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4. Affectation du résultat d'exploitation 2014 :

Le Conseil municipal

- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

RESULTAT DE L'EXERCICE :

- **Excédent d'exploitation : 289 696,06€**

AFFECTATION EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2014 :

- A l'exécution du virement à la section d'investissement (c/1068) : 61 795,42€
- Affectation de l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002) : 227 900,64€

5. Fixation des taux d'imposition :

Madame le Maire fait connaître au conseil municipal les propositions de l'Administration concernant les diverses taxes communales, bases et produits assurés.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de garder les mêmes taux pour l'exercice 2014 que ceux de l'an passé à savoir :

Taxes	Taux
Taxe d'Habitation	9.24%
Taxe Foncière (bâti)	5.53%
Taxe Foncière (non bâti)	38.18%
Taxe professionnelle/CFE	9.66%

6. Budget primitif 2015 :

Le budget 2015 est soumis aux conseillers par Mme le Maire.

Il se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :	RECETTES :	418 054,00€
	DÉPENSES :	418 054,00€
INVESTISSEMENT :	RECETTES :	432 108,00€
	DÉPENSES :	432 108,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité des membres présents.

✓ Subvention CCAS :

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide également de verser une subvention de 1 000€ au CCAS.

7. Divers et information :

✓ Emprunts :

Madame le Maire présente aux Conseillers la situation des emprunts en cours de la commune, M. FRIEDRICH demande si des renégociations sont possibles. Des demandes seront adressées aux organismes prêteurs.

✓ Nettoyage de printemps :

Le traditionnel nettoyage de printemps du village a eu lieu le samedi 28 mars 2015. Madame le maire précise qu'un article a été rédigé et sera diffusé dans les DNA.

✓ Courrier de Mme MEYER Fabienne :

La commune a réceptionné un courrier de la part de Mme MEYER Fabienne qui souhaite un droit de passage afin d'accéder à son verger. Une réponse écrite lui sera faite prochainement.